



**Monsieur Paumier,  
Président du Conseil départemental  
d'Indre et Loire  
Mesdames et Messieurs les Conseillers  
du Conseil départemental d'Indre et  
Loire**

Saint Avertin, le 13 juin 2018

*Objet : budget départemental*

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les conseillers du Conseil départemental d'Indre et Loire

La lecture du numéro « printemps été 2018 » du magazine « Notre Touraine » nous a quelque peu « interrogés » pour ne pas dire ulcérés.

En effet, la présentation du budget départemental nous amène aux commentaires suivants :  
En contraignant le budget de fonctionnement à 1,15 %, vous vous situez dans l'objectif fixé par le gouvernement à 1,2 % et vous approuvez ainsi la politique de contractualisation et de restriction des dotations aux départements voulue par l'État. Les agents du CD 37 savent qu'après les économies déjà réalisées, d'autres leur seront à nouveau demandées et qu'elles continueront à avoir un impact sur la diminution de la masse salariale. Le personnel, considéré comme variable d'ajustement, vit déjà le non remplacement de postes pour les départs en retraite, au détriment de ses conditions de travail et de la qualité du service rendu à la population.

Par ailleurs, vous augmentez le budget d'investissement, ce qui est positif et devrait permettre de mettre à niveau certains équipements du CD 37. Cependant, avec moins d'agents comment sera contrôlé le travail des entreprises privées ?

Le gouvernement et le CD sont donc d'accord pour liquider les services publics en Indre et Loire tout en permettant au privé de dépenser l'argent public sans vérification sérieuse de son bon usage.

Mais il y a un autre aspect que nous dénonçons fermement dans la présentation du dossier de l'accueil des mineurs isolés.

Vous opposez au nom du désengagement de l'état bien réel, l'accueil des mineurs isolés étrangers à la réalisation de la rénovation d'un collège, à l'aide aux communes ou à une augmentation de 11 points d'impôts du département. Vous pointez du doigt cette population de jeunes dans la plus grande souffrance et précarité dans un magazine destiné à toute la population du département sans aucune autre explication que la sinistre froideur des chiffres d'un budget. Nous regrettons le plus vivement l'amalgame que vous faites entre immigration et difficultés économiques du département. Laissez à d'autres le soin de stigmatiser les immigrés et les pauvres. Il aurait été plus opportun, comme le fait la CGT, d'exiger du gouvernement qu'il assume toutes ses responsabilités vis-à-vis d'un accueil digne de tous les immigrés sur notre département avec les moyens humains correspondants. La solidarité étant une des responsabilités des départements, le gouvernement doit donner les moyens pour que ceux-ci puissent répondre à toutes leurs missions, en particulier aux missions de protection de l'enfance.

Le budget a été adopté. Selon nous il s'agit du budget de la soumission. Il est malheureux qu'il soit qualifié de concorde.

Nous, organisations syndicales des personnels du conseil départemental et des salariés du département ne nous reconnaissons pas dans ce budget d'exclusion sociale, ni dans la présentation qui en est faite. Nous continuerons à nous mobiliser malgré toutes les difficultés que nous opposent le gouvernement et le département pour accueillir dignement tous les étrangers et répondre aux besoins de tous ceux qui souffrent.

Veillez recevoir Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers du Conseil départemental d'Indre et Loire, l'expression de nos sentiments syndicalistes.

**Dominique MENARD**

Secrétaire du Syndicat CGT/CD 37



**Stéphane DEPLOBIN**

Secrétaire Général de l'Union  
Départementale CGT d'Indre-et-Loire



*P.S Copie de ce courrier est envoyée aux médias.*